commencer à populariser les connaissances de l'agriculture, par la simple lecture d'ouvrages élémentaires spéciaux, et surtout d'un bon nombre d'excellents articles publiés dans le Journal d'Agriculture. Mais dans leur état actuel, pas moyen d'y penser; d'abord parce que les maîtres s'y prêteraient d'assez mauvaise grâce; ensuite parce que MM. les commissaires d'école ne voudraient pas leur procurer les livres nécessaires. N'est-ce pas un fait que, dans un bon nombre de paroisses, les Nos. du Journal d'Agriculture addressés à MM. les *commissaires d'école* ont été renvoyés comme inutiles; et que dans les paroisses les mieux disposées, on a consenti à n'en payer qu'un *seul* No? Chaque école ne devrait-elle pas plutôt en avoir cinq à six? Essayez, après cela, de faire lire seulement quelques pages sur l'agriculture dans nos écoles élémentaires!

En voilà déjà bien long pour une simple lettre. En repassant mon brouillon, je retrouve pourtant encore quelques mots à l'adresse de ceux qui veulent qu'on instruise notre population agricole par la lecture et la discussion, au lieu de le faire par des écoles spéciales auxquelles seraient attachées des fermes-modèles. Mais cela irait trop loin. Votre patience a déjà subi une épreuve assez rude. Je n'aurais pas pris la peine de vous exposer tous ces lieux-communs, s'ils n'avaient d'autre intérêt que celui de la vérité et de l'actualité. C'est donc bonne et sainte chose de les publier sur tous les tons, en repassant toutes les notes de l'échelle musicale. Maintenant, je cède l'archet à qui le vaudra prendre, croyant avoir, sinon répondu à votre attente, du moins rempli loyalement ma promesse.

Veuillez, mon cher monsieur, agréer l'assurance bien sincère de ma plus respectueuse considération, et me croire comme toujours

Votre très humble et dévoué serviteur,

. . .

S. A. 11 Février, 1850.

A l'Editeur du JOURNAL D'AGRICULTURE.

M. L'EDITEUR,—Je viens de lire avec attention dans le No. de votre intéressant Journal pour le présent mois (février), un bon article sur les moyens de faire prospérer notre pauvre Canada. C'est sous l'empire des réflexions que cette lecture agréable m'a inspirées, que je me permets de vous écrire les lignes suivantes, dont au reste vous ferez l'usage que vous voudrez.

Vous vous proposez dans cet article 1° de donner une idée favorable de ce pays, sous le rapport de ses richesses agricoles, 2° de prouver à ses habitans qu'ils *peuvent* et *doivent* le rendre aussi florissant qu'aucun autre pays de ce continent. Et parmi les moyens suggérés, vous indiquez les *Associations de Crédit Agricole.*

Personne, je pense, ne mettra en doute la vérité de votre première proposition. Oui, notre Canada renferme des richesses agricoles d'une valeur incalculable. Elles ne demandent que des capitaux judicieusement employés, à l'aide d'une instruction convenable, pour être exploités au profit de chaque cultivateur d'abord, puis du commerce en général et des manufactures, qui prendraient alors un développement inouï jusqu'à ce jour. Vous proposez de former ces capitaux au moyen d'Associations dites du *crédit agricole*, sur le plan de celles formées en Europe depuis nombre d'années. Elles paraissent en effet y faire beaucoup de bien. Or, ce qui est bon là doit être bon ici, les circonstances principales étant les mêmes à peu près. La principale chose qui nous manque ici pour réaliser ce beau plan, c'est d'abord une instruction suffisante et assez généralement répandue pour en apprécier toutes les conséquences heureuses; et ce n'est pas peu dire. Quant aux capitaux eux-mêmes, quoique le pays soit encore bien neuf, je crois qu'on les trouverait avec un peu de patience, et une direction honnête et propre à inspirer la confiance; car on ne ferait rien sans cela. La vie de toute institution monétaire, c'est le crédit qu'on lui accorde. Sans crédit, eût-elle des millions sonnant, ses affaires seront toujours restreintes, et ses profits en proportion. Dans celles que l'on propose, ce ne sont pas tant de gros dividendes que l'on chercherait à produire aux actionnaires, que des facilités et des avantages étendus à offrir à tout cultivateur qui voudrait se maintenir dans la possession de sa terre, ou y faire des améliorations. Mais encore une fois, il se passera encore plusieurs années, avant que tout cela soit assez généralement compris et apprécié pour être mis en pratique. N'importe, M. l'Editeur, le temps employé à prêcher cette bonne doctrine n'est pas perdu. Ces idées jetées de temps à autre dans le public, finiront par se populariser. Ce sont d'excellents matériaux qui serviront plus tard. Pour le moment, ce serait se casser la tête contre un mur que d'insister davantage; insistons plutôt et toujours sur l'instruction de